

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MARS 2006

Nombre de conseillers :

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 13

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VERGÉ, Maire.

Présents :

Nadine AYMARD, Geneviève BÉGUÉ, Marc BERTAINA, Danielle BORDES, Roger BOREL, Josette CHERBONNEL, Amapola GARRIC, André LAPASSET, Michel MEILLIEUX, Bernard POMMET, Catherine QUIJOUX, Thierry HUGUET

Absents :

Delphine BANDARRA, Patrick JIMENA, Philippe JODRY, Pascale PRAT-EYQUEM, Marilyn de VAULX.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Ouverture de la séance à : 21 heures.

Secrétaire de séance : Bernard POMMET.



Monsieur le Maire avant de passer à l'examen de l'ordre du jour demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections éventuelles à apporter au dernier compte rendu de séance. En l'absence de remarque il considère qu'il est adopté.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte, de rajouter à l'ordre du jour en questions diverses le point concernant l'effacement des réseaux sur la RD37.

I - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU COMPTABLE COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2005.

Monsieur le Maire après avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée les comptes de gestion de la Commune et du service de l'eau produits par la Trésorerie Principale et visés par Monsieur DE GERANDO, Trésorier Principal, explique que le rapprochement de ces documents avec les comptes administratifs et les affectations de résultats qui y sont rattachés font apparaître une cohérence et une exactitude au centime près.

Après cet exposé, il propose au Conseil Municipal de voter les deux comptes de gestion, le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

II - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2005.

1) COMMUNE

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée le compte administratif 2005. Il précise que les résultats sont conformes à ceux qui ont été pris en compte pour la préparation du budget 2006.

a) Section de fonctionnement.

Elle présente en dépenses un montant réalisé de 1 180 007,36 €, pour des recettes à hauteur de 1 456 113,91 €, ce qui dégage pour 2005 un excédent de 276 106,55 €. Cet excédent rajouté à l'excédent reporté de 2004 d'un montant de 24 884,13 €, donne pour résultat de clôture de 2005, un excédent de 300 990,68 €.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, qui passe à son examen.

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES		Prévu	Titres émis
70	Produits des services	128 007,00 €	123 651,74 €
713	Variations des stocks	5 000,00 €	00,00 €
73	Impôts et taxes	730 180,44 €	730 713,75 €
74	Dotations et participations	366 052,00 €	465 609,49 €
75	Autres produits de gestion courante	44 624,00 €	44 375,25 €
013	Atténuations de charges	34 900,00 €	42 450,56 €
76	Produits financiers	13 400,00 €	13 411,66 €
77	Produits exceptionnels	00,00 €	6 446,63 €
72	Travaux en régie	89 400,00 €	29 454,83 €
TOTAL		1 411 563,44 €	1 456 113,91 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES		Prévu	Mandats émis
011	Charges à caractère général	428 106,00 €	345 985,67 €
012	Charges de personnel	557 760,00 €	544 512,72 €
65	Autres charges gestion courante	204 147,00 €	198 630,01 €
66	Charges financières	99 000,00 €	81 695,26 €
67	Charges exceptionnelles	1 031,32 €	191,50 €
68	Dotations aux amortissements	8 992,20 €	8 992,20 €
023	Virement à la sect d'investis.	159 411,05 €	00,00 €
TOTAL		1 458 447,57 €	1 180 007,36 €

b) Section d'investissement.

Elle présente en dépenses un montant de 1 685 809,72 €, pour des recettes de 1 678 564,39 €, ce qui dégage un déficit pour 2005 de 7 245,33 €. Ce déficit rajouté au déficit reporté de 2004 d'un montant de 126 399,87 € donne pour résultat de clôture de 2005 un déficit de 133 645,20 €.

Nous avons réalisé en 2005 pour un peu plus de 1 170 000 € d'investissements, avec 238 828 € d'autofinancement net soit 20% de la dépense totale. Le remboursement du capital des emprunts s'est élevé à 131 646,00 €. Il passe ensuite la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, qui passe à son examen.

SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES	Prévu	Titres émis
10	Dotations Fonds divers Réserves		326 432,93 €	359 625,93 €
010	Stocks		5 000,00 €	00,00 €
13	Subventions d'investis.reçues		616 109,30 €	323 178,17 €
16	Emprunts et dettes assimilées		1 021 030,84 €	556 037,32 €
27	Autres immos financières		112 085,66 €	112 086,38 €
24	Immos affectées, concédées		304 475,07 €	304 475,07 €
20	Immobilisations incorporelles		00,00 €	1 569,91 €
21	Immobilisations corporelles		7 546,23 €	7 546,23 €
23	Immobilisations en cours		5 053,18 €	5 053,18 €
481	Charges à répartir plusieurs exercices		8 992,20 €	8 992,20 €
021	Virement de la section de fonc.		159 411,05 €	00,00 €
TOTAL			2 566 136,46 €	1 678 564,39 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	Prévu	Mandats émis
010	Stocks		5 000,00 €	00,00 €
16	Remboursement d'emprunts et régul transfert		213 775,15 €	208 997,53 €
20	Immobilisations incorporelles		8 742,02 €	1 569,91 €
21	Immobilisations corporelles		164 075,59 €	119 889,37 €
23	Immobilisations en cours		1 721 668,76 €	1 050 877,84 €
27	Autres immos financières		304 475,07 €	304 475,07 €
TOTAL			2 417 736,59 €	1 685 809,72 €

Après cet exposé et conformément à la loi, Monsieur le Maire laisse la présidence à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, et quitte l'assemblée pour que le vote du compte administratif puisse avoir lieu. Monsieur Bernard POMMET propose au Conseil Municipal d'adopter le compte administratif 2005 de la commune.

Le Conseil Municipal accepte par 12 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

2) SERVICE ANNEXE DE L'EAU

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'assemblée le compte administratif 2005. Il précise que les résultats sont conformes à ceux qui ont été pris en compte pour la préparation du budget 2006.

a) Section d'exploitation.

Elle présente en dépenses un montant réalisé de 194 071,21 €, pour des recettes à hauteur de 194 728,65 €, ce qui dégage un excédent de 657,44 €. Cet excédent, rajouté à l'excédent reporté de 2004 d'un montant de 51 886,60 € donne pour résultat de clôture de 2005, un excédent de 52 544,04 €.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, qui passe à son examen.

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES		Prévu	Titres émis
70	Ventes prod fab, prest serv,mar	177 900,00 €	183 710,31 €
713	Variation des stocks	00,00 €	00,00 €
74	Subventions d'exploitation	3 100,00 €	3 180,05 €
15	Provisions risques et charges	00,00 €	00,00 €
75	Autres produits gestion courante	00,00 €	00,00 €
013	Atténuation de charges	00,00 €	00,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	00,00 €	00,00 €
77	Produits exceptionnels	7 829,63 €	7 838,29 €
78	Reprise sur amort et provisions	00,00 €	00,00 €
79	Transfert de charges	00,00 €	00,00 €
21	Immobilisations corporelles	00,00 €	00,00 €
23	Immobilisations en cours	00,00 €	00,00 €
27	Autres immos financières	00,00 €	00,00 €
29	Provisions dépréciation immos	00,00 €	00,00 €
TOTAL		188 829,63 €	194 728,65 €

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES		Prévu	Mandats émis
011	Charges à caractère général	136 900,00 €	125 517,01 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	00,00 €	00,00 €
012	Charges pers. et frais assimilés	00,00 €	00,00 €
65	Autres charges gestion courante	30 580,28 €	29 216,36 €
66	Charges financières	13 000,00 €	10 177,56 €
15	Provisions risques et charges	00,00 €	00,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 400,00 €	00,00 €
68	Dotations aux amortissements	29 160,28 €	29 160,28 €
21	Immobilisations corporelles	00,00 €	00,00 €
23	Immobilisations en cours	00,00 €	00,00 €
27	Autres immos financières	00,00 €	00,00 €
29	Provisions dépréciation immos	00,00 €	00,00 €
TOTAL		214 040,56 €	194 071,21 €

b) Section d'investissement.

Elle présente en dépenses un montant réalisé de 65 613,43 € pour des recettes à hauteur de 67 887,97 €, ce qui dégage un excédent de 2 274,54 €. Cet excédent, rajouté à l'excédent reporté de 2004 d'un montant de 153 812,86 € donne pour résultat de clôture de 2005 un excédent de 156 087,40 €.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, qui passe à son examen.

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES		Prévu	Titres émis
10	Dotations Fonds divers Réserves	8 727,28 €	8 727,69 €
13	Subventions d'investissement	51 000,00 €	30 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00 €	00,00 €
20	Immobilisations incorporelles	00,00 €	00,00 €
28	Amortissement des immos	29 160,28 €	29 160,28 €
9	Provisions dépréciations stocks	00,00 €	00,00 €
010	Stocks	00,00 €	00,00 €
TOTAL		139 887,56 €	67 887,97 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES		Prévu	Mandats émis
13	Subventions d'investissement	7 829,63 €	7829,63 €
16	Emprunts et dettes assimilées	30 600,00 €	30 050,08 €
20	Immobilisations incorporelles	00,00 €	00,00 €
	Total des opérations d'équipement	281 946,46 €	27 733,72 €
9	Provisions dépréciations stocks	00,00 €	00,00 €
010	stocks	00,00 €	00,00 €
TOTAL		320 376,09 €	65 613,43 €

Après cet exposé et conformément à la loi, Monsieur le Maire laisse la présidence à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint chargé des finances, et quitte l'assemblée pour que le vote du compte administratif puisse avoir lieu. Monsieur Bernard POMMET propose au Conseil Municipal d'adopter le compte administratif 2005 du service annexe de l'eau.

Le Conseil Municipal accepte par 12 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

III - REPRISE DES RESULTATS 2005 DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour la section de fonctionnement, l'exercice 2005 dégage un excédent de clôture de 300 990,68 €.

Monsieur le Maire propose :

- d'affecter à la section d'investissement au compte 1068, la somme de 270 000 €.
- de reprendre 30 990,68 € en recettes de fonctionnement au compte 002.

Pour la section investissement, l'exercice 2005 a un déficit de clôture de 133 645,20 €. Monsieur le Maire propose de reprendre ce déficit en dépenses au compte 001.

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

IV - VOTE DES 3 TAXES.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le vote du budget a été préparé par le débat d'orientations budgétaires et des réunions de synthèse où ont été examinés plusieurs points :

- le programme d'investissements 2006.
- les subventions aux associations.
- les prévisions de fonctionnement 2006.

Monsieur le Maire indique que pour réaliser ce budget 2006 il a pris les bases suivantes :

- augmentation de 2 % des dépenses générales de fonctionnement de la commune.
- augmentation de 2 % des subventions aux associations et des budgets attribués aux écoles.
- des dépenses de personnel correspondant à l'effectif 2005 avec une provision pour pouvoir répondre à la recherche du secrétaire général.
- une limitation à 100 000 € maximum de l'augmentation annuelle des emprunts de la commune (hors salle omnisports).
- un versement à la section d'investissement de 270 000 €.

Avec ces éléments pour équilibrer le budget, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti de 1 % et de garder le taux foncier non bâti à 123 %, ce qui donne :

- le passage de 12,89 % à 13,02 % du taux de la taxe d'habitation, le taux moyen départemental en 2005 étant de 15,32 %, alors que le taux moyen national était de 14,34 %.
- le passage de 16,67 % à 16,84 % du taux de la taxe foncière (bâti), le taux moyen départemental en 2005 étant de 20,58 % alors que le taux moyen national était de 18,36 %.
- le taux appliqué au foncier non bâti reste inchangé à 123%, le taux moyen départemental en 2005 étant de 81,31 % alors que le taux moyen national était de 43,63 %.

TAXES	Taux 2005	Taux 2006
Taxe d'habitation	12,89	13,02
Taxe foncière sur les propriétés bâties.	16,67	16,84
Taxe foncière sur les propriétés non bâties.	123	123

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

V - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2006 DE LA COMMUNE.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint, responsable de la commission des finances, qui explique que le budget 2006 est présenté en équilibre tant en ce qui concerne la section de fonctionnement que la section d'investissement.

a) Section de fonctionnement.

Elle s'équilibre à hauteur de 1 557 531,12 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES		
Chap.	libellé	Pour mémoire : BP précédent	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	423 506,00 €	440 030,00 €	440 030,00 €
012	Charges de personnel	557 760,00 €	630 833,25 €	630 833,25 €
014	Atténuation de produits	00,00 €	00,00 €	00,00 €
65	Autres charges gestion courante	185 747,00 €	208 834,00 €	208 834,00 €
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des dépenses de gestion courante		1 167 013,00 €	1 279 697,25 €	1 279 697,25 €
66	Charges financières	77 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 031,32 €	300,00 €	300,00 €
68	Dotations aux amortissements	00,00 €	00,00 €	00,00 €
022	Dépenses imprévues Fonct	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 245 044,32 €	1 364 997,25 €	1 364 997,25 €
023	Virement à la sect d'investis	162 911,05 €	177 636,67 €	177 636,67 €
042	Opérations d'ordre entre section	13 992,20 €	14 897,20 €	14 897,20 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		176 903,25 €	192 533,87 €	192 533,87 €
TOTAL		1 421 947,57 €	1 557 531,12 €	1 557 531,12 €

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 557 531,12 €

Le tableau ci-dessous donne la répartition des subventions aux associations.

Associations	montants
Amis Randonneurs	326
Anciens Combattants	163
FNACA	100
Brax Montagne	638
Chasse	374
Club 3ème Age	362
Comité des Fêtes	4 067
Foyer Rural	2 123
Foyer Rural Subvention Excep Projets	500
Foyer Rural Subvention Excep Jeunes	400
JSB	3 233
JSB Subvention Excep Basket	400
JSB Subvention Excep Cyclo	500
Tennis Club de Brax	1 145
Crèche "Les Petits Coquins"	7 500
ADMR	437
Ecole Elémentaire Coop	1 349
Ecole Elémentaire Noel	242
Ecole Elémentaire Voyage	507
Ecole Maternelle Coop	787
Ecole Maternelle Noel	120
Ecole Maternelle Voyage	507
TOTAL	25 780€

SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES		
Chap.	libellé	Pour mémoire : BP précédent	Propositions nouvelles	TOTAL
70	Produits des services	128 007,00 €	124 505,00 €	124 505,00 €
73	Impôts et taxes	730 180,44 €	750 374,44 €	750 374,44 €
74	Dotations et participations	366 052,00 €	456 230,00 €	456 230,00 €
75	Autres produits de gestion coura	44 624,00 €	45 321,00 €	45 321,00 €
013	Atténuations de charges	34 900,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		1 303 763,44 €	1 411 430,44 €	1 411 430,44 €
76	Produits financiers	13 400,00 €	11 600,00 €	11 600,00 €
77	Produits exceptionnels	00,00 €	00,00 €	00,00 €
78	Reprise sur amort et provisions	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 317 163,44 €	1 423 030,44 €	1 423 030,44 €
042	Opérations d'ordre entre section	5 000,00 €	103 510,00 €	103 510,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00 €	103 510,00 €	103 510,00 €
TOTAL		1 322 163,44 €	1 526 540,44 €	1 526 540,44 €

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	30 990,68 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 557 531,12 €

b) Section d'investissement.

Le remboursement du capital des emprunts s'élevant à 153 300 €, avec la TLE s'élevant à 39 471 €, la dette récupérable de 35 382 € cela nous permet d'envisager une part communale de l'investissement (hors salle omnisports) d'environ 350 000 € tout en respectant les contraintes données en orientations budgétaires lissées sur les années 2005, 2006 et 2007. Elle s'équilibre à hauteur de 1 515 752,14 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES			
Chap	Libellé	Pour mémoire BP	Restes à réaliser 2005	Vote	TOTAL (RAR+ voté)
010	Stocks	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 742,02 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
204	Subventions d'équipement versées	14 500,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
21	Immobilisations corporelles	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
23	Immobilisations en cours	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
	Total des opérations d'équipement	1 794 791,17 €	553 715,94 €	571 581,00 €	1 125 296,94 €
Total des dépenses d'équipement		1 818 033,19 €	553 715,94 €	571 581,00 €	1 125 296,94 €
13	Subv d'investissement reçues	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
16	Remboursement d'emprunts	128 877,26 €	00,00 €	153 300,00 €	153 300,00 €
26	Participations et créances ratta	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
27	Autres immos financières	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
020	Dépenses imprévues Invest	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des dépenses financières		128 877,26 €	00,00 €	153 300,00 €	153 300,00 €
45X-1	Total des opé.pour le compte tiers	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		1 946 910,45 €	553 715,94 €	724 881,00 €	1 278 596,94 €
040	Opérations d'ordre entre section	00,00 €		103 510,00 €	103 510,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		00,00 €		103 510,00 €	103 510,00 €
TOTAL		1 946 910,45 €	553 715,94 €	828 391,00 €	1 382 106,94 €

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	133 645,20 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 515 752,14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES					
Chap	Libellé	Pour mémoire BP	Restes à réaliser 2005	Vote	TOTAL (RAR+ voté)
010	Stocks	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
13	Subv d'investissement reçues	616 109,30 €	00,00 €	406 120,00 €	406 120,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	999 030,84 €	00,00 €	532 951,94 €	532 951,94 €
204	Subventions d'équipement versées	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des recettes d'équipement		1 615 140,14 €	00,00 €	939 071,94 €	939 071,94 €
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	76 432,93 €	00,00 €	87 756,53 €	87 756,53 €
1068	Dotations Fonds divers Réserves (10)	00,00 €	00,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €
27	Autres immos financières	34 734,00 €	00,00 €	35 382,00 €	35 382,00 €
024	Produits des cessions	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des recettes financières		111 166,93 €	00,00 €	393 138,53 €	393 138,53 €
45X-1	Total des opé.pour le compte tiers	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		1 726 307,07 €	00,00 €	1 332 210,47 €	1 332 210,47 €
021	Virement de la section de fonct.	162 911,05 €		177 636,67 €	177 636,67 €
040	Opérations d'ordre entre section	00,00 €		5 905,00 €	5 905,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		162 911,05 €		183 541,67 €	183 541,67 €
TOTAL		1 889 218,12 €	00,00 €	1 515 752,14 €	1 515 752,14 €

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	00,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 515 752,14 €

La liste des opérations d'investissement est donnée dans le tableau ci-dessous.

N°	Libellé	Reste à réaliser 2005	Dépenses prévues 2006	Travaux en régie	TOTAL
13	Acquisition matériel Mairie	1 255,98 €	27 500,00 €		28 755,98 €
43	bâtiments communaux divers	8 258,36 €	4 300,00 €	9 600,00 €	22 158,36 €
0201	Amélioration salle polyvalente	8 887,56 €	47 900,00 €	11 600,00 €	68 387,56 €
0203	Informatique mairie	6 527,19 €			6 527,19 €
0206	Reserve foncière espace public	9 745,14 €	32 160,00 €		41 905,14 €
0207	Embellissement du centre	1 600,00 €		26 600,00 €	28 200,00 €
0211	Aménagement chemin Bouconne	2 400,00 €	1 200,00 €	8 600,00 €	12 200,00 €
0212	Aménagement Mairie 3ème tranche	7 823,18 €			7 823,18 €
0301	Réhabilitation fare 1ère phase		5 960,00 €		5 960,00 €
0303	Podium		4 186,00 €		4 186,00 €
0306	Classement des chemins	3 129,67 €	500,00 €		3 629,67 €
0401	Aménagement locaux foot	23 130,16 €			23 130,16 €
0403	Réfection Terrain entraînement du foot		5 500,00 €		5 500,00 €
0404	Matériel d'entretien des espaces verts		2 000,00 €		2 000,00 €
0405	Urbanisation route de Léguevin	64 458,56 €	190 000,00 €		254 458,56 €
12	Surface Sportive Polyvalente	280 033,99 €		5 000,00 €	285 033,99 €
0407	Mobilier scolaire	1 663,21 €			1 663,21 €
0408	Mobilier Urbain	6 000,00 €			6 000,00 €
0501	Réfection boulodrome		14 500,00 €		14 500,00 €
0502	Aménagement végétal commune	925,80 €		3 000,00 €	3 925,80 €
0503	Mise aux normes mains courantes	24 100,00 €	3 000,00 €	1 600,00 €	28 700,00 €
0504	Aménagement local pétanque	11 977,14 €	7 775,00 €	12 700,00 €	32 452,14 €
0505	Travaux Mairie 4ème phase			13 000,00 €	13 000,00 €
0506	Ateliers municipaux	87 000,00 €	183 000,00 €		270 000,00 €
0507	Travaux Eglise		18 000,00 €		18 000,00 €
0508	AMO DDE : Plan de Circulation, RD 24C , Programmation	4 800,00 €	5 200,00 €		10 000,00 €
0601	Mobilier Scolaire 2006		2 700,00 €		2 700,00 €
0602	Informatique Mairie 2006		6 000,00 €		6 000,00 €
0603	Informatique Ecole		7 200,00 €		7 200,00 €
0605	Cimetière		3 000,00 €		3 000,00 €
TOTAL					1 216 996,94 €

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

VI - REPRISE DES RESULTATS 2005 DU SERVICE DE L'EAU.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que la section d'exploitation termine l'année 2005 avec un résultat positif de 52 544,04 €. Il propose de conserver cet excédent en report à la section d'exploitation 2006 au compte 002.

La section d'investissement présente en 2005 un résultat de 156 087,40 € qui sera repris en recettes au compte 001.

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

VII - VOTE DU TARIF DU SERVICE DE L'EAU.

Monsieur le Maire, après avoir déposé sur le bureau le dossier, indique à l'assemblée qu'il y a lieu d'augmenter de 1,63 % les tarifs du service de l'eau pour compenser la hausse des prix évaluée à cette valeur par l'INSEE sur l'année 2005.

Pour 2006, les tarifs deviennent donc :

DESIGNATION	2005	2006
Prime Fixe Eau	63,44 €	64,47 €
Location compteur	5,79 €	5,88 €
Consommation eau / m ³	0,732 €	0,744 €
Redevance abri de jardin	35,09 €	35,66 €
Redevance bassin Adour/Garonne / m ³	0,4662 €	0,4106 €

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

VIII - VOTE DU BUDGET 2006 DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bernard POMMET, Maire Adjoint, responsable de la commission des finances, qui explique que le budget du service public de distribution de l'eau potable 2006 est présenté en équilibre tant en ce qui concerne la section d'exploitation que la section d'investissement.

Le budget a été établi en prenant en compte les résultats du compte administratif 2005 qui correspondent à un excédent pour la section d'investissement de 156 087,40 € et d'un excédent d'exploitation de 52 544,04 €.

a) Section d'exploitation.

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES					
Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	136 900,00 €	00,00 €	148 075,00 €	148 075,00 €
10	Dotations Fonds divers réserves	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
012	Charg. pers et frais assimilés	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
65	Autres charges gestion courante	30 580,28 €	00,00 €	31 200,00 €	31 200,00 €
66	Charges financières	13 000,00 €	00,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
15	Provisions risques et charges	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 400,00 €	00,00 €	4 400,00 €	4 400,00 €
68	Dotations aux amortissements	29 160,28 €		30 768,28 €	30 768,28 €
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00 €		00,00 €	00,00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	26 675,67 €		30 733,21 €	30 733,21 €
21	Immobilisations corporelles	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
23	Immobilisations en cours	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
27	Autres immos financières	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
29	Provisions dépréciation immos	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
TOTAL		240 716,23 €	A 00,00 €	255 176,49 €	B 255 176,49 €

D 002 RESULTAT REPORTE	00,00 €
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	D 002 + A + B 255 176,49 €

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES					
Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1 (1)	Propositions nouvelles	TOTAL
70	Ventes prod fab.prest serv.mar	177 900,00 €	00,00 €	187 900,00 €	187 900,00 €
713	Variation des stocks	00,00 €		00,00 €	00,00 €
74	Subventions d'exploitation	3 100,00 €	00,00 €	5 402,82 €	5 402,82 €
15	Provisions risques et charges	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
75	Autres produits gestion courant	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
013	Atténuation de charges	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
77	Produits exceptionnels	7 829,63 €	000,00 €	9 329,63 €	9 329,63 €
78	Reprise sur amort et provisions	00,00 €		00,00 €	00,00 €
79	Transfert de charges	00,00 €		00,00 €	00,00 €
21	Immobilisations corporelles	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
23	Immobilisations en cours	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
27	Autres immos financières	00,00 €	00,00 €	00,00 €	00,00 €
29	Provisions dépréciations immos	00,00 €	00,00 €	00,00 €	0,00 €
TOTAL		188 829,63 €	C 00,00 €	202 632,45 €	D 202 632,45 €

R 002 RESULTAT REPORTE	52 544,04 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	R 002 + C + D 255 176,49 €

b) Section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES					
Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1 (1)	Propositions nouvelles	TOTAL
13	Subventions d'investissement	7 829,63 €		9 329,63 €	9 329,63 €
16	Emprunts et dettes assimilées	26 500,00 €		27 000,00 €	27 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	00,00 €		00,00 €	00,00 €
	Total des opérations d'équipement (3)	267 894,48 €	140 566,03 €	129 000,00 €	129 000,00 €
39	Provisions dépréciations stocks	00,00 €		00,00 €	00,00 €
49	Prov. Dépréciat° comptes divers	00,00 €		00,00 €	00,00 €
010	Stocks	00,00 €		00,00 €	00,00 €
Total Dépenses		302 224,11 €	E 140 566,03 €	165 329,63 €	F 165 329,63 €

D 001 RESULTAT REPORTE	00,00 €
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	D 001 + E + F 305 895,66 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES					
Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1 (1)	Propositions nouvelles	TOTAL
10	Dotations et Réserves	8 727,28 €		26 920,42 €	26 920,42 €
13	Subventions d'investissement	51 000,00 €		00,00 €	00,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00 €		61 386,35 €	61 386,35 €
20	Immobilisations incorporelles	00,00 €		00,00 €	00,00 €
28	Amortissement des immos	29 160,28 €		30 768,28 €	30 768,28 €
39	Provisions dépréciations stocks	00,00 €		00,00 €	00,00 €
49	Prov. Dépréciation comptes tiers	00,00 €		00,00 €	00,00 €
010	Stocks	00,00 €		00,00 €	00,00 €
021	Virement de la section de fonct.	26 675,67 €		30 733,21 €	30 733,21 €
Total Recettes		166 563,23 €	G 00,00 €	149 808,26 €	H 149 808,26 €

D 002 RESULTAT REPORTE	156 087,40 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	R 001 + G + H 305 895,66 €

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

IX - INDEMNITES DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR.

Après avoir déposé sur le bureau de l'assemblée le dossier, Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 prévoit le versement d'une indemnité au Comptable du Trésor chargé des comptes de la commune.

Cette indemnité qui a un caractère facultatif est calculée d'après la moyenne annuelle des dépenses budgétaires.

Le taux d'attribution de cette indemnité est fixé par le Conseil. Monsieur le Maire propose le taux de 100%.

Il indique au Conseil Municipal qu'un effort important a été fait au niveau de la Trésorerie Générale en relation avec les services de la commune sur le suivi des paiements, sur les perspectives et la mise en place de nouveaux moyens de paiement.

Le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention

X - TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES.

Monsieur le Maire après avoir déposé le dossier sur le bureau de l'Assemblée, précise qu'il y a lieu de passer en irrécouvrable les produits et taxes suivantes correspondant à une partie de la location de l'ancienne gare à Monsieur Patrick Meunier et les " Cahiers de l'Atelier " que nous avons dû faire expulser en 2002.

Il s'agit d'une somme de 3 498,17 € suite à un procès verbal de carence.

Après cet exposé le Conseil Municipal approuve par 8 voix pour, 5 contre : Nadine AYMARD, Geneviève BÉGUÉ, Marc BERTAINA, Roger BOREL, Catherine QUIJOUX, 0 abstention.

XI - MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE.

1) MARCHE D'INGENIERIE POUR L'ETUDE DE L'AMENAGEMENT SECURITAIRE DE LA RD 24C

Monsieur le Maire indique que nous avons été alertés par les riverains de la rue de la Chauge et de la rue du Château concernant la vitesse des véhicules sur cette voie. Ceci a été vérifié par des mesures faites par la DDE qui ont montré que 90 % des véhicules étaient en excès de vitesse.

Une urbanisation de cette voie n'étant pas possible à court terme, la commune menant une opération lourde sur la route de Léguevin, nous avons demandé à la DDE une étude de l'aménagement sécuritaire de la RD 24C entre le pont du Courbet et le château. Cette étude doit nous donner les différentes possibilités efficaces et réglementaires.

Le montant du marché s'élève à 3 344,48 € H.T.

Après cet exposé, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché d'ingénierie avec la DDE par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

2) MARCHE D'INGENIERIE POUR L'ETUDE DE LA PLANIFICATION DES INTERVENTIONS VOIRIE

Pour nous guider dans la programmation des travaux de voirie il nous a semblé nécessaire de faire une analyse exhaustive de la voirie actuelle, d'évaluer les évolutions, les réfections à prendre en compte, et de les planifier sur plusieurs années.

Le montant du marché s'élève à 5 183,95 € H.T.

Après cet exposé, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché d'ingénierie avec la DDE par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

XII - DEMANDES DE SUBVENTION.

1) TRAVAUX DE SECOND ŒUVRE A LA MAISON DANDINE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que nous avons fait faire des travaux de gros œuvre pour l'aménagement du local pétanque et des toilettes associées, situés au rez de chaussée de la maison Dandine.

Maintenant, il s'agit d'assurer les travaux de second œuvre (plafonds, cloisons, peintures) dans le local pétanque, les toilettes et les deux pièces restantes au premier étage de la maison Dandine, utilisées par le Foyer Rural.

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur BOREL qui indique que ces travaux seront réalisés en régie pour un montant de fournitures de :

- Fournitures diverses construction (SENAC) :	3 376,99 € H.T.
- Peinture (P.S.T) :	2 176,15 € H.T.
- Faux plafond (PANOFRANCE) :	1 408,35 € H.T.
- Matériel électrique (REXEL) :	2 138,90 € H.T.
- Dalles (RECA) :	1 403,98 € H.T.
soit un total de :	10 504,37 € H.T

Dans le plan de financement, Monsieur le Maire prévoit d'obtenir l'aide du Conseil Général et il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à la solliciter. La part restant à la charge de la commune après déduction de la subvention, sera financée par l'utilisation de fonds propres ou par la souscription d'emprunt. La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2006 à l'opération 0504.

Après cet exposé le Conseil Municipal accepte les propositions et autorise Monsieur le Maire par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

2) RENOVATION DU DEPOSITOIRE COMMUNAL

Monsieur le Maire passe la parole à Madame AYMARD qui indique qu'il y a lieu de rénover les portes du dépositaire communal. Elle indique que la proposition faite par la marbrerie Salvetat au prix de 2210 € H.T. est celle qui représente le meilleur rapport qualité/prix.

Dans le plan de financement, Monsieur le Maire prévoit d'obtenir l'aide du Conseil Général et il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à la solliciter. La part restant à la charge de la commune après déduction de la subvention, sera financée par l'utilisation de fonds propres ou par la souscription d'emprunt. La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2006 à l'opération 0605.

Après cet exposé le Conseil Municipal accepte les propositions et autorise Monsieur le Maire par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

XIII - URBANISATION DE LA RD 37 : ADOPTION D'UNE CONVENTION TRIPARTITE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX SUR L'EMPRISE ROUTIERE DEPARTEMENTALE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE.

La commune de Brax souhaite réaliser des travaux d'urbanisation sur la RD37. Ces travaux ont été inscrits au programme d'urbanisation du Conseil Général par délibération du 23 janvier 2004. Dans ce cadre, la commune va réaliser l'urbanisation de la rue entre la gare et le rond-point des Taillades pour un montant estimé à 191 890 € H.T. (part communale), le Grand Toulouse réalisant l'assainissement pluvial de la voie et la piste cyclable et le Conseil Général réalisant la couche de roulement.

Les travaux à réaliser par le Grand Toulouse sont estimés à :

- Pour le réseau pluvial : 297 593 € H.T.
- Pour la piste cyclable : 151 870 € H.T.

La part départementale est estimée à 193 035 € H.T.

Afin d'autoriser les travaux sur l'emprise départementale, il est nécessaire de signer une convention tripartite entre le Conseil Général, la commune et le Grand Toulouse, qui a pour objet de définir les modalités financières et les conditions de réalisation de l'opération d'urbanisation. La convention vaut ensuite autorisation d'occupation du domaine public départemental.

Après cet exposé, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention entre le Conseil Général, le Grand Toulouse et la commune de Brax et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces afférents à ce dossier.
- Demande au Conseil Général de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention pour les travaux d'urbanisation réalisés par la commune,
- De prendre en compte l'augmentation de la part départementale qui passe de 164 884,01 € H.T. à 193 035 € H.T.

par 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

XIV - URBANISATION DE LA RD 37 : AVENANT A LA CONVENTION DU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE RESEAU CYCLABLE.

Par délibération du 28 mai 2004, le Grand Toulouse a acté la programmation de travaux sur la RD37 à Brax pour l'aménagement d'une piste cyclable. Pour la réalisation de ces travaux, le Grand Toulouse et la commune de Brax ont signé une convention de groupement de commande le 23 juillet 2004. Le montant des travaux initial, estimé à 155 406,38 € T.T.C., est réévalué à 174 658,11€ T.T.C.(dont 8 569,59 € T.T.C. de maîtrise d'œuvre).

Afin de permettre le financement complémentaire de cette opération dans le cadre du groupement de commande, le Grand Toulouse et la commune de Brax doivent signer un avenant à la convention de groupement de commande.

Après cet exposé, le Conseil Municipal approuve par 13 pour, 0 contre, 0 abstention, les termes de l'avenant n°1 à la convention de groupement de commande entre le Grand Toulouse et la commune de Brax.

XV - QUESTIONS DIVERSES.

1) ECLAIRAGE PUBLIC ET EFFACEMENT DES RESEAUX SUR LA RD 37

a) Préambule.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 19 juillet 2005, le Conseil Municipal a accepté la proposition du SDEHG concernant l'éclairage public sur la RD37. Le 12 septembre 2005, le Conseil Municipal a confirmé la demande d'effacement des réseaux préalablement déposée en 2003. Les coûts ayant été réajustés, il y a lieu de redélibérer.

b) Effacement des réseaux et éclairage public de la RD37.

Monsieur le Maire, passe la parole à Monsieur Roger BOREL qui informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune concernant les travaux d'effacement du réseau et d'éclairage public sur la RD37, route de Léguevin, le SDEHG a réalisé l'avant projet sommaire.